

CHAPITRE XVI

LA LITURGIE DE LA MESSE ; L'ACTION DE GRACES

Gratias Deo super inenarrabili dono ejus.

Remercions Dieu pour son ineffable bienfait !

(II Cor., ix, 15).

Un jour par une brûlante chaleur, S. François d'Assise voyageait avec un Religieux de son Ordre, le Frère Massée. Dévorés par une soif ardente, ils parvinrent à un endroit où jaillissait une source d'eau fraîche et où un arbre gigantesque étendait une ombre bienfaisante. Ils s'assirent, trempèrent dans l'eau quelques morceaux de pain dur qu'ils avaient reçus en aumône, mangèrent et burent. Des larmes abondantes coulaient sur les joues du saint. Son compagnon étonné l'interrogea : « Bon Père, pourquoi pleurez-vous donc ? » — « Ah ! Frère, lui répondit-il, comment ne verserais-je pas des larmes de joie et de reconnaissance pour le festin délicieux que le Père céleste nous a préparé ici ? » Le Frère Massée put à peine retenir un sourire, car leur repas était loin d'être succulent. Mais S. François reprit gravement : « Con-

sidérez, mon Frère, la bonté de Dieu pour nous. De toute éternité il a prévu que nous arriverions en ce lieu épuisés et altérés, et son amoureuse Providence a placé là un arbre ombreux et une source pure, afin que nous puissions nous reposer, nous restaurer et manger dans cette agréable fraîcheur le pain que des personnes bienfaisantes nous ont donné pour l'amour de lui. Comment avons-nous mérité une bonté, un amour aussi paternels ? Comment ne pas pleurer de reconnaissance et de joie à la vue de cette tendresse de Dieu pour nous ? » (1)

Si telle était la reconnaissance du patriarche d'Assise pour quelques miettes de pain et quelques gouttes d'eau fraîche, quelle ne doit pas être la gratitude des chrétiens pour le don sublime de la Messe et le bienfait ineffable de la Communion ?

Aussi bien l'Église a-t-elle voulu nous aider dans l'accomplissement de ce devoir, afin que nous n'affligions pas le cœur si bon de notre Maître et que nous ne le forcions pas de répéter la plainte qu'il fit entendre après la guérison des dix lépreux de l'Évangile. Et la dernière partie de la Messe est précisément appelée l'*Action de grâces* : elle est consacrée à remercier.

Méditons donc les rites admirables qui terminent le saint Sacrifice : ils sont, eux aussi, pleins de lumière et de douceur ; ils sont la digne conclusion du drame auguste qui vient de se dérouler sous nos yeux.

I

Le moment le plus favorable pour converser avec

(1) N. Gühr, *le saint Sacrifice*, trad. Moccand.

Dieu est celui où nous avons le bonheur de posséder dans notre cœur Notre-Seigneur Jésus-Christ sous les espèces sacramentelles. La présence physique du Sauveur donne à tous nos actes de religion une valeur exceptionnelle; ce sont des actes *théandriques*, selon l'expression des théologiens, c'est-à-dire des actes où le divin se mêle à l'humain.

Voilà pourquoi l'Église fait prier ses ministres pendant les *ablutions*, c'est-à-dire pendant qu'ils purifient le calice et leurs doigts pour écarter tout danger de profanation, même de la plus petite parcelle des saintes Espèces. Et elle met sur leurs lèvres deux magnifiques oraisons. (1)

« Faites, Seigneur, dit le prêtre en purifiant le calice. faites, Seigneur, que nous conservions dans un cœur pur le Sacrement que notre bouche a reçu, et que ce don temporel devienne pour nous un remède éternel. » — On peut en effet recevoir Jésus-Christ de bouche, sans qu'il fasse aucune impression sur le cœur, comme il arrive à ceux qui ne participent à la sainte Eucharistie que par habitude, sans piété, sans ferveur. La Communion est pour eux sans profit. Celui-là seul reçoit Jésus-Christ de cœur, qui n'a qu'un même esprit avec lui. On ne peut être pleinement nourri et rassasié de la chair de l'Agneau divin, qu'autant qu'on imite sa patience, sa douceur, toutes ses vertus. De plus, quand on a reçu cette nourriture divine, il faut s'appliquer sérieusement à en conserver le fruit, afin que ce don temporel nous devienne un remède éternel. La présence sacramentelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie n'est que de quelques instants; mais le remède que nous

(1) Noël, *Instructions sur la liturgie*.

avons reçu contre nos faiblesses, nos langueurs, tous les maux de notre âme, doit opérer sans cesse. Notre union à la chair du Sauveur par les saintes Espèces n'est que passagère; mais notre union à l'âme, aux vertus de Jésus-Christ doit durer toujours. O Jésus, ô divin médecin, ô vous qui nous aimez, voyez nos infirmités, nos faiblesses, nos maladies, ayez-en pitié; guérissez-nous pour le corps et surtout pour l'âme; donnez-nous ici-bas cette santé spirituelle qui nous fasse réaliser facilement et joyeusement les œuvres de sanctification qui doivent avoir leur couronnement et leur récompense dans le bien-être ineffable et les joies extatiques de la vie éternelle! *Fiat nobis remedium sempiternum!*

En purifiant ses doigts, et avant de prendre la seconde ablution, le célébrant dit: « O Seigneur, que votre corps que j'ai reçu et votre sang que j'ai bu s'attachent à mes entrailles, et qu'après avoir été restauré par vos Sacrements si purs et si saints, il ne reste plus en moi aucune tache de mes crimes, ô vous qui vivez et réglez dans tous les siècles des siècles. » — Que reste-t-il à désirer par celui qui a reçu Jésus-Christ, sinon de le conserver au fond de son cœur? Les aliments matériels que nous prenons pour nous sustenter, ne nous serviraient de rien, s'ils ne faisaient que passer dans notre estomac, sans s'y arrêter. Il faut qu'ils soient digérés, qu'ils se résolvent en sucs nourriciers, lesquels, se répandant dans toute notre substance, réparent les pertes de l'organisme, et nous conservent la santé et la force. Ainsi, de même que la nourriture terrestre s'identifie à notre corps, de même aussi il faut que le pain des cieux s'attache à ce qu'il y a de plus intérieur en nous, à nos affections, qui sont nos entrailles spirituelles, à toutes les facultés de notre âme, pour la faire

vivre de la vie de la grâce. Notre âme, en s'assimilant cette manne divine, voit disparaître ses obscurités et ses faiblesses ; elle brise courageusement les liens nombreux qui pouvaient la retenir encore ; ce cœur, naguère peut-être desséché par mille affections basses et égoïstes, devient un cœur nouveau, rayonnant des feux de la charité. Oh ! puissions-nous ne mettre aucun obstacle aux heureux effets de ce Sacrement si pur et si saint, de ce Sacrement générateur de toute grâce, de toute pureté, de toute sainteté ! Et alors nous conserverons toujours en nous l'esprit de la vraie sagesse, qui nous rendra dignes du royaume des cieux ; et notre âme, pleine de Dieu, et en quelque sorte transfigurée, transsubstantiée, pourra s'écrier, comme le grand Apôtre : « Je vis, mais ce n'est point moi qui vis ; c'est Jésus-Christ qui vit en moi ! » O Dieu trois fois saint, accordez-moi par ces mystères de pureté auxquels je viens de participer une telle délicatesse de conscience, un tel amour de la sainteté, une telle haine du péché que les moindres fautes me fassent horreur et me paraissent comme des crimes, *in me non remaneat scelerum macula!*

II

I. Après les *ablutions*, le Missel est reporté du côté de l'Épître. Voici l'explication mystique de ce changement. La gauche de l'autel, c'est-à-dire le côté de l'Épître représente les Juifs ; les Gentils sont figurés par la droite, c'est-à-dire par le côté de l'Évangile. Au commencement du saint Sacrifice, le Missel est transporté de gauche à droite pour la lecture de l'Évangile, afin d'exprimer que l'Évangile rejeté par les Juifs a été

porté aux Gentils ; et à la fin de la Messe, il est reporté de droite à gauche, pour signifier qu'à la fin du monde l'Évangile retournera aux Juifs, et qu'ils se convertiront.

II. *Communion*. — Autrefois, pendant la distribution de la sainte Eucharistie, on chantait un psaume alternativement avec l'antienne qu'on répétait après chaque verset, jusqu'à ce que tout le monde eût communiqué. C'était ordinairement le psaume XII^e : *Domini regit me*, ou le psaume XXXIII^e : *Benedicam Dominum*, dans lequel se trouvent ces paroles si touchantes : *Goûtez et voyez combien le Seigneur est doux !* — L'antienne que récite aujourd'hui le prêtre, du côté de l'Épître, après avoir pris les ablutions, est tout ce qui nous reste du psaume qu'on chantait autrefois pendant la communion des fidèles ; c'est pour cela qu'on lui donne le nom de *Communion*. Cette antienne est un verset tiré ordinairement des psaumes, quelquefois des autres livres de l'Écriture. C'est comme un cantique d'action de grâces et un moyen de nourrir les sentiments dont doivent être pénétrés tous ceux qui viennent d'assister à la grande action du Sacrifice, et de participer à la Victime pure et sans tache.

III. La *Post-Communion* est ainsi appelée, parce qu'elle suit la *Communion*. C'est une oraison dans laquelle nous remercions Dieu de nous avoir fait participants de ses divins mystères, et nous le prions de conserver en nous le fruit d'une si grande grâce et de nous donner tout ce qui peut contribuer à notre sanctification. Comme toutes les prières de l'Église, les *Post-Communions* se font remarquer par la grâce, l'onction, la délicatesse des sentiments, par la vivacité de la supplication et par un langage tout plein d'une noble simplicité. Elles sont admirables aussi par l'à-propos

et la diversité qui, dans un cercle restreint d'idées, varie selon les circonstances, de la manière la plus heureuse.

IV. Après la *Post-Communio*, le célébrant, et dans les Messes solennelles, le diacre, dit l'*Ite Missa est*, c'est-à-dire : « Allez, la Messe est dite ! » — « Grâces soient rendues à Dieu », répond l'assistance ! Rien de plus court que cette formule, dit saint Augustin, mais rien de plus grand. Rien de plus convenable, car Dieu vient de nous faire d'ineffables présents, en nous permettant de participer à ses augustes mystères et à la communion de son corps et de son sang !

Comme autrefois, pendant le Carême et pendant l'Avent, les fidèles, bien plus pieux que nous, assistaient non-seulement à la Messe, mais aux heures canonicales qui la suivaient, le prêtre s'abstenait de les renvoyer à ce moment ; il les exhortait au contraire à bénir le Seigneur : *Benedicamus Domino* ! Cette parole, qui ne semble pas exprimer une joie aussi vive que l'*Ite Missa est*, est devenue par suite la conclusion de toutes les Messes ordinaires, dans lesquelles le *Gloria in excelsis* n'a pas été dit. L'Église, de plus, a remplacé ces expressions dans les Messes de morts, par une supplication en faveur des âmes souffrantes du Purgatoire : *Requiescant in pace* ! « Qu'ils reposent en paix ! » Il est une autre raison qui supprime dans ces Messes l'*Ite Missa est*, c'est que le peuple, de lui-même, attend que le clergé vienne chanter l'absoute sur la dépouille mortelle des fidèles pour qui l'on prie, ou du moins sur le cénotaphe qui la représente.

V. Le célébrant récite la prière *Placeat*, après quoi il bénit le peuple. Avant de dire les *Post-Communions* et l'*Ite Missa est*, le prêtre a salué les fidèles, en disant *Dominus vobiscum*, « Que le Seigneur soit avec

vous ! » Voici, d'après les saints docteurs, le sens de ces deux saluts en rapport avec la bénédiction qui termine le saint Sacrifice. Le premier salut, avant les *Post-Communions*, rappelle le salut que Notre-Seigneur adressa à ses apôtres, après la Résurrection ; le second, avant l'*Ite Missa est*, est la figure de la paix et du bonheur que le Sauveur souhaila à ses disciples, en s'élevant dans les airs, au jour de son Ascension. La bénédiction qui suit est l'emblème des grâces que répandit sur le monde le divin Paraclet. — Donec, après l'*Ite Missa est*, le prêtre baise l'autel, figure de Jésus-Christ, source de toute bénédiction, lève les regards vers le ciel, et étendant les mains, comme pour recevoir les dons divins qu'il veut distribuer à ses frères, se tourne vers eux, et leur souhaite toutes sortes de biens par le signe de la croix qu'il trace sur eux en disant : « Que le Dieu tout-puissant, Père, Fils et Saint-Esprit, vous bénisse ! » — « Ainsi soit-il ! » répond l'assemblée. Ainsi, depuis la plus haute antiquité, se terminent toutes les Messes, excepté les Messes de Morts, parce que, dans ces dernières, on supprime tout ce qui a un caractère de solennité. De plus, dans les Messes de *Requiem*, l'Église a surtout en vue le soulagement des défunts ; or, la bénédiction qui termine le Sacrifice n'est que pour les vivants.

VI. Enfin, le prêtre lit le dernier Évangile, qui est ordinairement le commencement de l'Évangile selon saint Jean. Rien n'est plus beau, rien n'est plus sublime que cette page inspirée. C'est un langage divin, c'est une incomparable théologie. Véritablement, l'Évangéliste prend son vol comme l'aigle, et, s'élevant jusqu'au ciel, pénètre dans le sanctuaire de la divinité, pour y découvrir des mystères dont nul homme sur la terre n'avait eu connaissance avant lui. Il nous raconte,

avec une étonnante grandeur, la génération éternelle et temporelle du Verbe fait chair. Son éloquence est telle, qu'Origène dit que s'il eût entonné plus haut, le monde n'eût pas été capable de le comprendre. Les peuples ont toujours eu une vénération particulière pour cet évangile. Au rapport de saint Augustin (1), un savant philosophe platonicien le trouvait si beau, si magnifique, qu'il aurait voulu le voir écrit en lettres d'or dans tous les lieux de réunion pour être lu par tout le monde. A l'admiration, les premiers chrétiens joignaient la plus tendre dévotion. Ils le portaient constamment suspendu à leur cou ou écrit sur leur cœur, comme le symbole le plus expressif de leur foi, comme un préservatif efficace contre les assauts du démon ; ils désiraient qu'on le récitât sur eux dans leurs maladies, qu'on le déposât avec eux dans le tombeau ; et, plus d'une fois, on a vu les empereurs, les princes, pour donner plus de force à leurs promesses et à leurs traités, jurer en posant la main sur cet évangile : c'était comme le sceau de leurs conventions, sceau réputé plus sûr que celui de leur armes.

Les choses étant telles, les fidèles, tenant beaucoup à l'entendre, firent de pieuses fondations de Messes, avec la condition expresse qu'on y lirait cet évangile. Au fait, les paroles qu'il contient conviennent merveilleusement au saint Sacrifice. Jésus-Christ, sur nos autels, descend à un tel degré d'humiliation, qu'il est bon de rappeler, en finissant la Messe, ses gloires incomparables : sa génération éternelle, sa puissance et sa divinité. Et puis, *ne se fait-il pas chair* en quelque sorte entre les mains du prêtre, comme

(1) *De Civ. Dei*, lib. X, c. xxix.

autrefois dans le sein de la bienheureuse Vierge ? *N'habite-t-il pas* très réellement avec nous, après la Consécration ? Aussi la coutume de le dire après la Messe s'introduisit-elle peu à peu ; et, elle était générale quand Pie V, en 1570, en rendit la récitation obligatoire.

Goutons cette page inspirée que nos pères ont tant aimée. Que Jésus soit vraiment notre *lumière* ; qu'il soit l'objet de nos affections ; qu'après nos communions, on ne puisse pas nous appliquer ces paroles : *In propria venit et sui eum non receperunt* : Il est venu dans son propre domaine, et les siens ne l'ont pas reçu !

En terminant les considérations que nous avons faites sur la Messe, pour les résumer, je veux citer un trait, emprunté à l'histoire de la primitive Église, et rapporté par l'illustre cardinal Baronius dans ses *Annales*. Ce trait nous montre avec une saisissante clarté comment de tout temps les bons chrétiens ont estimé l'adorable Sacrifice de nos autels et quel zèle ils avaient pour en recueillir les fruits. (1)

C'était à l'une des époques les plus critiques de l'histoire de l'Église, du temps de l'impie Galère qui avait suscité une persécution des plus sanglantes contre les chrétiens et avait donné l'ordre rigoureux de punir de mort toute manifestation de leur culte.

En dépit de l'ordre de Galère, et bien que toutes les églises fussent détruites à Alluta, ville d'Afrique, beaucoup de chrétiens, hommes et femmes, entendaient la Messe dans une maison particulière. Ils fu-

(1) Baronius, *Annal. Eccles.*, an. 306. — Alfred-Martin de Cochem, *La sainte Messe*.

rent découverts, saisis et trainés devant le juge, sur la place publique. Le missel et les autres livres saints que les païens leur avaient pris, furent profanés et jetés au feu. Mais, par l'intervention de Dieu, une averse soudaine, tombant sur le brasier, l'éteignit. Le juge conçut, à la vue de ce miracle, une telle frayeur, qu'il envoya à l'empereur, résidant alors à Carthage, les trente-quatre hommes et les dix-sept femmes arrêtés. Les prisonniers firent ce trajet avec joie, en chantant continuellement des psaumes et des cantiques. Lorsqu'ils furent devant Galère, l'officier qui les conduisait les lui présenta en ces termes : Nous avons découvert ces misérables chrétiens, ô César, dans une maison d'Alluta où, malgré votre défense, ils accomplissaient les rites de leur fausse religion. L'empereur fait mettre à nu l'un d'eux et ordonne qu'on lui applique la torture et le supplice de la roue. A cette vue, un des chrétiens, nommé Telica, s'écria : Pourquoi tourmentes-tu celui-ci tout seul, ô tyran ? Nous sommes tous chrétiens et, comme lui, nous avons entendu la Messe. Galère le fait aussitôt dépouiller comme son compagnon, puis suspendre et mutiler. L'ordre exécuté, il lui demande : Quel a été le promoteur de cette réunion ? Le prêtre Saturnius, répond le saint martyr, et nous tous ensemble ; mais toi, ô scélérat, tu agis contre toute justice, en nous tourmentant pour ce motif ; nous ne sommes ni des meurtriers ni des voleurs, et nous n'avons rien commis de répréhensible. L'empereur insiste : Tu aurais dû avoir égard à nos ordres et abandonner ta fausse religion. — Je ne respecte que les ordres de mon Dieu, et pour lui je suis prêt à mourir. Alors le tyran commande de délier les deux martyrs et de les conduire en prison, sans leur donner à boire ni à manger.

Au même instant, un païen, frère de sainte Victoire, s'avança et accusa le magistrat Dativus d'avoir conduit la jeune fille à la Messe. Victoire protesta : Je n'ai été à cette maison sur l'indication de personne. J'ai entendu la Messe parce que, étant chrétienne, je suis obligée d'obéir à la loi de Jésus-Christ. Son frère lui dit : Tu parles comme une folle. — Je ne suis pas folle, je suis chrétienne. L'empereur lui demanda : Veux-tu retourner chez toi avec ton frère ? — Non, car je ne reconnais point cet homme pour mon frère ; mes frères et mes sœurs sont ceux qui souffrent pour Jésus-Christ. Je suis chrétienne. — Galère reprit : Épargne-toi toi-même, et suis le conseil de ton frère. — Je ne m'éloignerai pas de mes frères et de mes sœurs ; je confesse que j'ai entendu la Messe avec eux et que j'ai reçu le Saint Sacrement. Le juge commanda alors de la reconduire en prison et de mettre tout en œuvre pour la détourner de sa croyance, car elle était d'une rare beauté, et appartenait à la plus illustre famille de la ville. Lorsque ses parents avaient voulu la marier, contre sa volonté, elle s'était sauvée en se précipitant d'une fenêtre, et s'était fait couper les cheveux par Saturnius, en signe de sa consécration à Dieu.

Le tyran se tourna ensuite vers le prêtre et lui dit : As-tu, malgré notre ordre, rassemblé la foule ? — Je l'ai rassemblée, par l'ordre du Seigneur, pour accomplir le service divin. — Pourquoi as-tu fait cela ? — Parce que nous ne devons pas omettre de célébrer la sainte Messe. — Tu es donc le promoteur de cette réunion, et tu as persuadé aux autres d'y venir ? — Oui, et j'ai dit la sainte Messe.

Alors le juge le fit dépouiller et déchirer si rudement avec des griffes de fer, que ses entrailles sortaient

de son corps. Après cette affreux supplice, il l'envoya rejoindre ses compagnons à la prison.

Emericus est appelé à sa place. Galère lui demande : Qui es-tu ? — Je suis le chef de cette assemblée, car c'est dans ma maison que la Messe a été dite. — Pourquoi l'as-tu laissé dire malgré ma défense ? — Je ne pouvais t'obéir, car ces hommes sont mes frères, et nous ne pouvons pas vivre sans la sainte Messe.

Là-dessus il est déchiré, et conduit, lui aussi, en prison. Le tyran dit aux autres : J'espère que vous ne suivrez pas l'exemple de ces malheureux, et que vous ne jouerez pas si légèrement votre vie. Mais les saints martyrs s'écrièrent d'une seule voix : Nous sommes chrétiens, et nous accomplirons la loi de Jésus-Christ jusqu'à l'effusion de notre sang ! S'adressant à l'un d'eux, nommé Félix, Galère lui dit : Je ne te demande pas si tu es chrétien, mais si tu as été à l'assemblée, et si tu as entendu la Messe. Félix répondit : Quelle sotte question ! comme si on pouvait être chrétien sans entendre la Messe ? Je te dis, affreux Satan, que nous nous sommes réunis avec piété, et que nous avons prié attentivement pendant la sainte Messe. A cette réponse, le tyran s'emporte tellement qu'il jette à terre le généreux Confesseur et le fait rouer de coups jusqu'à le laisser pour mort.

Ainsi Galère, furieux, passa tout le jour à tourmenter les prisonniers, et, quand la nuit vint, il fit enfermer dans un cachot ceux qui respiraient encore, en défendant aux gardiens, sous peine de mort, de leur donner à boire ou à manger. Leurs parents et leurs amis vinrent les voir et leur apportèrent, en secret, sous leurs habits, quelques rafraîchissements. Mais les geôliers fouillaient avec soin les pieux visiteurs, leur

enlevaient tout ce qu'ils apportaient, et les accablaient de coups.

Cependant ces fidèles amis restaient jour et nuit devant le cachot, pleurant et se lamentant. Ils espéraient ainsi attirer la pitié de Galère sur les pauvres captifs, mais celui-ci était si opiniâtre dans sa méchanceté, qu'il laissa languir les serviteurs et les servantes de Jésus-Christ, et les fit mourir par l'affreux supplice de la faim.

Que ce bel exemple de nos pères dans la foi confonde notre paresse, secoue notre torpeur, enflamme notre ardeur ! Puissions-nous, comme eux, croire d'esprit et de cœur que la Messe est ce qu'il y a de plus grand dans la religion et la source la plus abondante des grâces les plus précieuses ! Puissions-nous, comme eux, être fidèles à la Messe, à la vie, et à la mort !

Par l'offrande de la Messe, le pécheur est réconcilié avec Dieu, le juste devient plus juste, les fautes sont effacées, les vices anéantis, les vertus augmentées, les mérites multipliés et les ruses du démon confondues.

Saint LAURENT JUSTINIEN.

